

## COMITE SYNDICAL

### SEANCE DU MARDI 08 AVRIL 2025

Le 08 avril deux mille vingt-cinq à 11 heures le comité syndical de l'Agence Landaise Pour l'Informatique, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Magali VALIORGUE, Présidente (Seconde convocation suite à absence de quorum lors de la première réunion).

#### DELIBERATION N° 06 NOUVEAUX ADHRENTS

##### Présents :

Dominique BIZIERE, Hervé CARREL, Jean-François CHIVRACQ, Jeanne COUTIERE, Colette DESTRADE, Philippe LAMARQUE, Ambre LAVEUR-BERRUYER, Magali VALIORGUE.

##### Absents Excusés :

Henri BEDAT, Quentin BENCHETRIT, Frédéric CARRERE, Virginie CLAVE, Céline FOURNIER, Christine FOURNADET, Didier GAUGEACQ, Serge LASSERRE, Karl MADER, Corinne MANCIDOR, Pascal MARTINEZ, Julien PARIS, Stéphane SERE, Adeline VERGEZ.

Date de convocation par voie dématérialisée : 02 avril 2025

Secrétaire de séance : Philippe LAMARQUE

Nombres de membres en exercice : 22

Présents : 8

Votants/Pour : 8

Abstention : 0

L



Les membres du Comité syndical sont informés des nouveaux adhérents à l'Alpi.

## LE COMITE SYNDICAL

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2003 portant création du Syndicat Mixte Départemental ALPI,

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte Départemental ALPI modifiés par arrêté préfectoral du 30 janvier 2020,

**Vu** le rapport présenté par la présidente,

**Après en avoir délibéré, DECIDE :**

### **Article 1 :**

D'approuver les nouvelles adhésions, ci-dessous :

#### CCAS de HINX :

- Adhésion pour les attributions obligatoires : accès à l'extranet départemental et formation
- Adhésion pour les attributions facultatives :
  - Fourniture et productions de logiciels

#### CCAS de Villeneuve de Marsan :

- Adhésion pour les attributions obligatoires : accès à l'extranet départemental et formation
- Adhésion pour les attributions facultatives :
  - Fourniture et productions de logiciels

#### CCAS de GAUJACQ :

- Adhésion pour les attributions obligatoires : accès à l'extranet départemental et formation

#### CCAS de CASTEL-SARRAZIN :

- Adhésion pour les attributions obligatoires : accès à l'extranet départemental et formation
- Adhésion pour les attributions facultatives :
  - Fourniture et productions de logiciels

#### CCAS de SAINT MARTIN DE SEIGNANX :

- Adhésion pour les attributions obligatoires : accès à l'extranet départemental et formation
- Adhésion pour les attributions facultatives :
  - Fourniture et productions de logiciels



CCAS de BONNEGARDE :

- Adhésion pour les attributions obligatoires : accès à l'extranet départemental et formation
- Adhésion pour les attributions facultatives :
  - Fourniture et productions de logiciels

**Article 2 :**

D'autoriser la Présidente à signer tout document afférent à ce dossier.

*Madame La présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois suivant sa publication ou notification. Il peut être saisi par l'application : <https://www.telerecours.fr>*

Fait à Mont-de-Marsan, le 08 avril 2025

**La Présidente du Syndicat Mixte Départemental ALPI**

**Magali VALIORGUE**

La Présidente certifie que :  
- l'acte a été télétransmis électroniquement le :  
- l'acte est devenu exécutoire le :  
- l'acte a été publié/affiché le :